

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 09: Investissement immobilier

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PASSATION DE MANDATS ET CONTRATS DE MANDATAIRES ; AFFILIATIONS À LA SIA

Lors de sa séance du 1^{er} avril 2004, la direction a approuvé la présentation des comptes 2003 à l'attention de l'assemblée des délégués, puis abordé des questions relatives à la passation de mandats d'étude publics, au mode d'affiliation à la sia de diplômés des Hautes écoles spécialisées et à l'adhésion de membres exerçant des professions non techniques.

Comptes 2003

La direction a approuvé la présentation des comptes 2003, déjà révisés et contrôlés par la commission de vérification, à l'attention de la prochaine assemblée des délégués. Grâce à la publication des Swisscodes, des règlements concernant les prestations et honoraires, ainsi que l'offre de cours mise sur pied dans ce cadre, grâce aussi à l'engagement renouvelé sur le front du travail volontaire, l'exercice 2003 s'est avéré exceptionnel. Ces bons résultats permettront de constituer des provisions pour financer des projets en attente.

Pour un développement concerté des contrats de mandataires

A la suite du débat approfondi sur ce sujet lors de la dernière conférence des présidents, la direction a réaffirmé le besoin de concertation pour élaborer des instruments utiles à la pratique professionnelle. Une prochaine discussion avec la Coordination des services fédéraux de la construction et de la logistique, où siègent aussi des représentants des cantons et des villes, est nécessaire. L'objectif - dans l'intérêt aussi bien des maîtres de l'ouvrage que des concepteurs - est de développer des

bases contractuelles saines et équilibrées, fondées sur des réglementations qui ont fait leurs preuves.

Soumissions et appels d'offres pour des prestations d'étude

La direction a pris acte de la première mise en consultation, auprès de milieux cibles, du cahier technique SIA 2027 «Recommandations pour la passation de mandats dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et des branches apparentées». La priorité va maintenant à l'élaboration du règlement SIA 144 «Soumissions et appels d'offres pour des prestations d'étude», qui est destiné, à l'instar du règlement des concours SIA 142, à fixer des standards pour l'attribution de tels marchés. Cahier technique et règlement seront d'abord traités en version française.

Différents modes d'admission à la SIA pour les diplômés des HES

Sur requête de son comité des affiliations, la direction a pour l'heure maintenu l'obligation faite aux diplômés des Hautes écoles spécialisées de présenter un dossier en vue de leur adhésion à la sia et ce, quel que soit le mode d'admission choisi, soit en faisant directement acte de candidature auprès de la sia ou par le biais de la nouvelle procédure introduite en 2003 pour l'inscription au REG. La sia intégrera à sa brochure d'information sur l'adhésion à la Société les détails et explications concernant la procédure d'inscription au REG.

Affiliation à la SIA de membres des professions non techniques

Une autre requête présentée par le groupe professionnel Architecture a porté sur l'opportunité et, le cas

échéant, les modalités d'affiliation à la sia de professionnels spécialisés dans le droit ou l'économie de la construction, ainsi que d'historiens de l'art par exemple. Pour établir à quelles conditions ceux-ci pourraient devenir membres individuels de la Société et collaborer au sein d'un de ses groupes professionnels, la direction a mandaté un groupe de travail pour examiner sur ce point - dans leurs versions française et allemande - les statuts ainsi que le règlement concernant les membres et, si nécessaire, élaborer des propositions à cet effet.

Eric Mosimann, secrétaire général SIA

MISE EN CONSULTATION SIA 112/1

Le projet de la recommandation SIA 112/1 «Construction durable - Bâtiment» englobe des prestations concernant les trois piliers du développement durable que sont la société, l'économie et l'environnement. Le document inclut 35 critères contribuant à la mise en oeuvre d'un développement durable, chacune de ces propositions étant accompagnée d'un modèle de convention sur les buts à atteindre qui peut être intégrée au contrat. Des descriptifs de prestations détaillés contribuent à remplir les objectifs convenus, de même que des indications sur les outils nécessaires et les instruments d'aide, ainsi que des références bibliographiques et des exemples types facilitent le travail. De la définition des objectifs à l'exploitation, en passant par les études préliminaires et l'étude du projet, puis les appels d'offres et la réalisation, les prestations particulières à convenir sont précisément décrites pour chaque étape des travaux. Il est en outre prévu d'élaborer un assistant électronique qui puisse extraire d'une banque de données et réunir les critères

retenus pour chaque phase de projet, afin d'obtenir une vue d'ensemble des prestations à assurer et de les faire correspondre aux outils/instruments, ainsi qu'aux références/exemples applicables.

Projet et formulaire de consultation sont disponibles sur le site Internet de la **sia** <www.sia.ch> la pratique > normes > consultations> d'où ils peuvent être téléchargés. Les commentaires et prises de position doivent parvenir d'ici au 15 juin 2004 au service des normes (gut@sia.ch) sur le formulaire électronique prévu à cet effet avec indication des chiffres correspondant au projet de norme concerné. Les envois sous une autre forme ne peuvent être pris en considération.

Martin Gut, secrétariat général SIA

LES FEMMES FACE AUX SCIENCES NATURELLES ET TECHNIQUES

Les limites auxquelles les femmes se voient confrontées dans les sciences naturelles et techniques feront l'objet du congrès qui se tiendra du 20 au 23 mai 2004 à la Haute école zurichoise de Winterthur. Outre les limites sociales et corporelles spécifiquement imposées aux femmes, des thèmes tels que la mobilité, l'écologie et la gestion des ressources naturelles seront également abordés dans une perspective propre au regard féminin. Le programme inclut plus de cent exposés, débats et tables rondes. La question des limites sera notamment examinée sous l'angle de l'accès des femmes aux disciplines scientifiques et techniques ; les obstacles qu'elles rencontrent dans cette voie, les barrières auxquelles elles se heurtent dans leur carrière professionnelle et les empêchements résultant des structures sociales en place seront discutés. Un autre volet abordera les pro-

blèmes liés à l'espace, à la mobilité et à la préservation d'un environnement naturel viable. Quant à la réflexion centrée sur le corps, elle approfondira les interfaces entre l'humain et les machines, les limites qu'impose le corps féminin et les modifications qui ont marqué les schémas corporels féminins.

Destinée à favoriser de larges échanges, la manifestation s'adresse aux diplômées en sciences naturelles, ingénieures, chercheuses, étudiantes, techniciennes, ouvrières et à toute autre intéressée. Le congrès est soutenu par la **sia**, associée à des offices fédéraux, des Hautes écoles spécialisées et des entreprises de renom. Le programme détaillé et les renseignements pour s'inscrire figurent sous <www.finut.ch>.

Service de presse SIA

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DE LA SIA

Au cours du premier trimestre 2004, la **sia** s'est renforcée de 80 nouveaux membres individuels, parmi lesquels 19 ont été accueillis à l'issue de la nouvelle procédure d'admission. Les nouveaux membres individuels bénéficient immédiatement de tous les avantages et prestations liés à ce statut et sont en droit de d'ajouter le label de qualité **sia** à leur titre professionnel.

Durant le même laps de temps, 9 personnes ont obtenu le statut de membre associé de la **sia**. Elles aussi sont au bénéfice de toutes les prestations liées à la qualité de membre. Les diplômés ETS, respectivement HES, disposent de six ans pour remplir les exigences de l'admission comme membre individuel. Quant aux diplômés des EPF, ils acquièrent automatiquement ce statut lorsqu'ils peuvent justifier de trois ans de pratique professionnelle.

Au nom de la **sia** Suisse, la direction et le secrétariat général souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivés.

Eric Mosimann, secrétaire général SIA

*Nous publions ci-après les noms des nouveaux membres qui ont rejoint les sections romandes et tessinoises de la **sia***
(Réd.)

Nouveaux membres individuels

Section Fribourg

- Sallin Jean Marc, ing. civil HES, Prez-vers-Noréaz

Section Genève

- Keller Yves, arch. DPLG, Genève
- Rossier Jacques, ing. civil ETS, Genève
- Schnilinsky Ann, arch., Genève

Section Tessin

- Della Torre Franco, Géologue UNIL, Minusio
- Felber Markus, Dr. sc. nat. EPF, Morbio Inferiore
- Probst Nicola, arch., Lugano
- Vicenzi Ivan, ing.-méc. HES, REG A, Cureglia

Nouveaux membres associés

Section Tessin

- Bison Renato, ing.-électricien ETS, Claro
- De Marchi Anthony, arch. STS, Gerra (Gambarogno)
- Galli Andrea, ing. civil EPF, Roveredo GR

Section Vaud

- Wolff Alain, arch. EPF, Lausanne